



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

des Centres Médico-Psychologiques

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) est un lieu de soins ambulatoire spécialisé dans la prise en soins de personnes en souffrance psychique et/ou souffrant d'une pathologie psychiatrique à partir de 18 ans. Le secteur dont vous dépendez est défini par votre domiciliation.

Le CMP organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins et d'interventions à domicile en fonction de la définition de vos besoins et participe à la coordination de votre parcours de santé, en lien avec votre médecin traitant.

VOTRE CMP DE SECTEUR ACCUEILLE LES PATIENTS qui lui sont adressés et étudie toutes les demandes qui lui sont formulées (accueil, information, aide à l'orientation). Les soins dispensés par le CMP sont pris en charge intégralement par l'Assurance Maladie. Vos droits et la liberté de vos choix sont garantis. Avec votre accord et dans le respect de la confidentialité, vos proches peuvent être informés et/ou impliqués dans votre prise en charge. Votre adhésion est un facteur essentiel de réussite. Nous vous demandons d'adopter un comportement respectueux et courtois durant tous vos soins au CMP.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE est composée de psychiatres, de psychologues, d'infirmiers, d'assistants de service social, d'un cadre de santé ainsi que de secrétaires. Elle assure l'évaluation de vos besoins et propose une prise en charge adaptée (repérage précoce, consultations et entretiens individuels, éducation à la santé, aide et écoute, soutien aux familles, prise en charge spécifique...).

LE CMP EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI de 09h30 à 17h00 (hors jours fériés). Un accueil en soirée est organisé au moins une fois par semaine. Les consultations ont lieu principalement sur RDV.

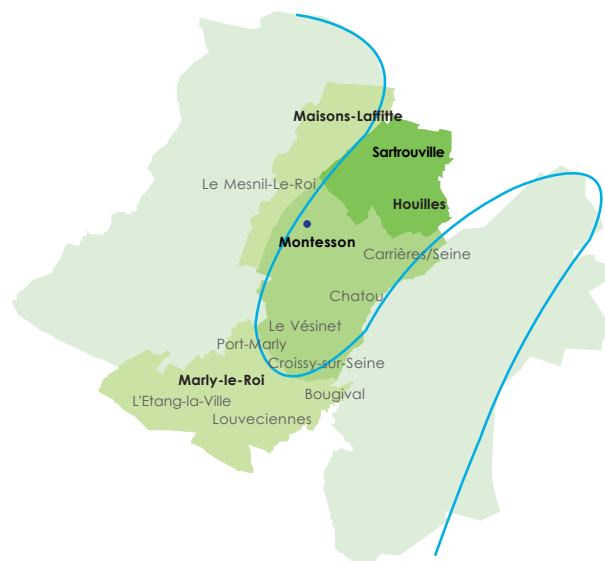
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN ENTRETIEN D'ACCUEIL par un professionnel de santé, puis d'une proposition de suivi ou d'orientation dans un délai adapté à votre situation clinique. Une réponse est également organisée pour les situations d'urgence ou non programmées.

POUR FAVORISER VOTRE PARCOURS DE SANTÉ, des actions avec les partenaires des champs sanitaire, médico-social et social peuvent être organisées.

SELON LES TEXTES EN VIGUEUR vous pouvez avoir accès à votre dossier médical. Pour cela, vous pouvez nous en faire la demande par écrit ou bien en informer l'équipe qui vous orientera sur les démarches à suivre.

VOTRE PROJET DE SOINS INDIVIDUALISÉ sera partagé lors d'une réunion clinique pluri professionnelle, selon la situation :

- Un suivi psychiatrique, psychologique, infirmier, social, éventuellement à domicile,
- Une aide à l'entourage,
- Une attention sur l'état somatique et sur la douleur partagée avec le médecin généraliste référent,
- Une vigilance sur le suivi du traitement et la prévention des rechutes, l'organisation, le suivi et la surveillance des programmes de soins.



Psychiatrie adulte - Yvelines Nord

SECTEURS 78G07, 78G08 ET 78G09

